

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## Réservation d'hébergement par des particuliers

### ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement sur le terrain de camping A MARINA , exploité par la SAS GREVINA ('le Prestataire'), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels).

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

### ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander :

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée sur le site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

### ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) , ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur le site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

### **3.1. TAXE DE SÉJOUR**

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

## **ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT**

### **4.1. ACOMPTE**

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le Client.

Il ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation du séjour du fait du Client moins de 60 jours avant la date d'arrivée prévue (sauf cas prévus par l'article 6.4 des présentes conditions générales).

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)

### **4.2. PAIEMENTS**

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

### **4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT**

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

## **ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS**

### **5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS**

L'hébergement pourra être occupé à partir de 17 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé : 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location) .

Les hébergements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 100 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

## 5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 300 € est exigé du Client le jour de la remise des clés et lui sera rendu dans la semaine suivant le séjour sous déduction éventuelle des frais de remise en état.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

## ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

### 6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

### 6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

### 6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 60 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article **4 - CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

### 6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 90 jours .

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

### 6.5 ASSURANCE ANNULATION

Le camping propose une assurance annulation via notre partenaire « Gritchen Affinity » qui est à souscrire au moment de la réservation. Elle est facultative et payable à la réservation .Pour plus d'information vous pouvez consulter leur site internet [www.campez-couvert.com](http://www.campez-couvert.com).

En cas d'annulation d'une réservation , le montant de l'assurance annulation souscrite ne sera pas remboursé.

## ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

### 7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

### 7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés.

### 7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est disponible à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter.

### 7.4 .ACCES PISCINE

La piscine n'est pas surveillée .Les enfants doivent être accompagnés d'un parent ou représentant légal.

Le port du slip de bain est obligatoire (vêtements , tenues de bain couvrantes et short de bain sont interdits pour des raisons d'hygiène.)

Le port du bracelet y est obligatoire.

Les visiteurs journaliers n'y ont pas accès pour des raisons d'assurance.

Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène.

### 7.5 VEHICULE ELECTRIQUE

Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux clients de charger des véhicules électriques ou hybrides via les sources d'énergie des hébergements et/ou du camping. Nos assurances ne couvrent pas les dommages résultant de la charge de ces véhicules. En cas de sinistre, le propriétaire du véhicule en assume l'entière responsabilité.

### 7.6 . BARBECUE

Les barbecues charbon de bois sont formellement interdits.

### 7.7 . VISITEUR

Les visiteurs éventuels de nos clients seront soumis à la redevance visiteur affichée à l'accueil. Ils devront laisser leur véhicule sur le parking extérieur. Pour des raisons d'assurance ils n'ont pas accès à la piscine.

### 7.8 . INSECTES

Avant sa mise en location , il a été procédé au nettoyage régulier de l'hébergement locatif . Cependant , les insectes relevant du milieu naturel et à fortiori dans un camping ,l'exploitant décline toute responsabilité en cas de désagréments. ( Moustiques , fourmis ...)

### 7.9 . REPARATION DURANT LE SEJOUR

En cas de réparation dans le locatif , nous mettons tout en œuvre pour intervenir dans les plus brefs délais .

Le service technique est disponible de 9h00 à 12 h00 et de 14h30 à 18h30 du lundi ou vendredi.

En cas de panne nécessitant une commande de pièces ou l'intervention d'un technicien extérieur agréé, le client ne pourra prétendre à une obligation de résultat dans de courts délais.

### 7.10. DEPART DU CAMPING

L'équipe d'accueil est seul juge de l'état de l'Hébergement et de ses équipements.

Si l'Hébergement est rendu dans un état jugé "correct" par l'équipe d'accueil, le dépôt de garantie n'est pas débité .

Dans le cas contraire, si une quelconque non-conformité est constatée par l'équipe d'accueil, des sommes sont retenues sur le dépôt de garantie et/ou sont facturées au Client dans un délai d'un mois. Des factures justificatives sont fournies au Client. Si les montants facturés sont supérieurs au dépôt de garantie, celui-ci n'est pas restitué et la Société est en droit de réclamer les sommes dues au Client.

Parmi ces défauts, le camping fait particulièrement référence à ces exemples suivants sans en dresser une liste exhaustive :

- Défaut de ménage ou état de saleté anormal. La Société rappelle qu'à défaut de souscription à l'option Ménage Inclus, il est demandé au Client de procéder au nettoyage des zones/matériaux suivants :
  - Vider les poubelles
  - Faire et ranger sa vaisselle
  - Vider le frigo
  - Ne pas laisser de denrées périssables
  - Balayer les parties communes et passer la serpillière
  - Nettoyer l'espace cuisine- Cafetière- Micro-Ondes et évier
  - Nettoyer la salle de bain, la douche (bondes), le lavabo et le miroir
  - Nettoyer les WC
  - Nettoyer les surfaces, les vitres et faire la poussière
  - Ranger et nettoyer la terrasse et le mobilier
  - Déposer les draps et serviettes près de l'entrée
- Dans le cas où le Client a souscrit à l'option Ménage Inclus, il lui est demandé de procéder au nettoyage des zones/matériaux suivantes :
  - Vider les poubelles
  - Vider le frigo
  - Ranger la terrasse et le mobilier
  - Faire et ranger sa vaisselle
  - Ne pas laisser de denrées périssables.
- Casse, endommagement, perte, manquement par rapport à l'inventaire d'entrée de tout objet ou équipement mis à disposition du Client au cours du séjour;
- Non restitution du matériel confié au Client comme des clés, des cartes / badges d'accès...

## ARTICLE 8 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

## ARTICLE 9– PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par nos services internes pour le traitement de vos réservations et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de Camping en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du Camping, en nous indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, mail).

## ARTICLE 10 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet [www.marinacamping.fr](http://www.marinacamping.fr) est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

## ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

## ARTICLE 12 - RECLAMATIONS, LITIGES, MEDIATION

Nos équipes sur site sont à votre disposition pour répondre à vos doléances, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et vous permettre de profiter pleinement de votre séjour. Nous vous invitons à prendre contact avec elles pour toute demande.

En cas de litige, vous pouvez nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à la direction du Camping A MARINA ou par l'envoi d'un mail.

Veillez noter qu'aucune réclamation ne sera prise en compte si les faits n'ont pas été signalés à l'équipe d'accueil pendant le séjour. Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant : CM2C, via le site internet <https://www.CM2C.net>, par courrier à l'adresse suivante : CM2C – 49, rue de Ponthieu- 75008 PARIS, par email : [cm2c@cm2c.net](mailto:cm2c@cm2c.net), ou par téléphone : 01 89 47 00 14.

## ARTICLE 13 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- Le prix des Services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;

- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet [marinacamping.fr](http://marinacamping.fr) emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

## ARTICLE 14. Modification éventuelle de nos programmes/prestations

En cas de survenance d'un évènement de force majeure rendant impossible l'exécution de l'une de ses obligations, le Camping aura la faculté de modifier partiellement ou totalement l'exécution de ses prestations (fermeture totale ou partielle d'un locatif ou d'un emplacement, d'un équipement commun de type, espace aquatique,...).

Les prestations disponibles sur le camping, telles que l'espace piscine, les espaces multisports, les aires de jeux etc. et toutes les activités qui y sont liées, peuvent être supprimées, limitées ou fermées sans information préalable des clients.

Le camping se réserve le droit de vous exclure en cas d'utilisation non soigneuse ou inappropriée de ses équipements. Il se réserve également le droit de vous exclure en cas de non-respect du personnel et des clients du camping.

## ARTICLE 15. Image / Site internet / Brochure

Nous vous présentons sur notre site Internet une description générale de nos locations, des photographies, une superficie moyenne de surface au sol des locations et des photographies données à titre indicatif et toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de Camping sont non contractuels.

Le client reconnaît expressément que le Camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par des partenaires ou par tout tiers, d'informations fausses qui seraient mentionnées.

Aucune utilisation de l'image de Camping ou reproduction de son identité visuelle (logo, photos, ...) ne peut avoir lieu sans autorisation expresse de Camping.

Vous autorisez le camping, à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrements sur tout support (en particulier sur les sites ou pages Internet du camping - dont Facebook et Instagram - sur les supports de présentation et de promotion et sur les guides de voyage ou touristiques). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation des établissements et du réseau et ne pourra en aucune façon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour tous pays et pour une durée de 10 ans.